



Interdiction du tabac en France ?

Rubrique : actualités - Date : jeudi 11 décembre 2003

A la Une du Figaro cette question : « Faut il interdire le tabac ? ». Notant que c'est le prestigieux The Lancet qui lance ce « pavé dans la mare » en affirmant que si le tabac était interdit « le nombre de fumeurs chuterait brutalement », le journal interroge : « saugrenu ? » pour observer qu'après tout le ministre de la santé a souhaité en septembre « qu'il n'y ait plus de fumeur en France ».

Le quotidien qui souligne que la hausse du prix du tabac a conduit à une diminution des fumeurs de 16%, « un résultat sans précédent dans un pays industrialisé » selon le Pr Dautzenberg, relève que toutefois les spécialistes pour qui aucune hausse de dissuadera jamais une « fraction d'irréductibles », jugent que la prohibition reste une mesure prématurée en raison de ses effets pervers. D'après le journal, certains pourtant envisagent une interdiction totale si dans quelques années 5 à 10% de la population fume encore, une proposition soutenue par Bernard Kouchner.

En page intérieure le Figaro revient sur cette question de la prohibition à laquelle The Lancet répond par l'affirmative en invitant les pouvoirs publics à « bannir » la cigarette. D'après le journal, la polémique qui oppose Tony Blair aux médecins anglais qui lui reprochent de tarder à interdire de fumer dans les lieux publics est à l'origine de cette affaire. Soulignant que cette position a été jugée « exagérée » par bon nombre de médecins britanniques et qu'en France on la trouve tantôt « irréaliste » tantôt « prématurée », le quotidien relève que pourtant dernièrement en France, J Chirac et JF Mattei ont « affiché la résolution de ne pas lésiner sur les moyens de la lutte antitabac » mais avec une stratégie qui reste basée principalement sur les hausses de taxes.

Catherine Hill de l'Institut Gustave Roussy explique « si le tabac arrivait aujourd'hui pour la première fois sur le marché nous demanderions probablement sa mise hors la loi. Mais en l'état, et dans la mesure où on dispose avec la hausse des prix d'un instrument efficace, on ne voit pas l'intérêt d'une interdiction qui générerait probablement des trafics et une délinquance spécifique ». Et ce d'autant, commente le quotidien, que la loi Evin n'est guère appliquée.

Pourtant, assure le Figaro, « pour certains, un texte interdisant de fumer n'est toutefois pas inconcevable à terme. Ainsi le Pr Dubois le juge concevable « le jour où la proportion des fumeurs descendra en dessous de 5% ».